

## Accord du participe passé -auxiliaire avoir -

Avec l'auxiliaire 'avoir', le participe passé s'accorde normalement avec le complément d'objet direct *seulement* si celui-ci est placé *devant* le verbe.

Pour retrouver le complément d'objet direct (brièvement appelé COD), il suffit de se poser la question 'qui' ou 'quoi' après l'action.

*Premier exemple : 'Le chat a mangé la souris.' >*

*'le chat a mangé quoi ?' réponse : 'la souris' -> mangé ne s'accorde pas tout simplement parce que le COD est placé après le participe passé.*

*Deuxième exemple : 'la souris que le chat a mangée était blanche' > 'le chat a mangé quoi ?' réponse : 'la souris' > mangée s'accorde avec le COD souris (au féminin et au singulier) placé devant le verbe dans la phrase, donc le participe passé s'accorde avec ce COD (au féminin singulier).*

Par conséquent, le participe passé d'un verbe intransitif reste toujours invariable (un verbe intransitif n'a pas de COD).

Il en va de même pour un verbe impersonnel qui est toujours invariable (un verbe impersonnel n'a pas non plus de COD).

Lorsque le COD est un infinitif, ou bien une proposition infinitive, le participe passé reste alors toujours invariable.

*Premier exemple : 'Tels sont les propos qu'elle a entendu dire.' >*

*'elle a entendu quoi ?' réponse : "qu'", mis pour "les propos" > entendu est invariable parce que le COD 'entendu dire' est une proposition infinitive.*

*Deuxième exemple : Les pluies qu'il y a eu provoquèrent des inondations. > eu, impersonnel, n'a aucun COD, et reste donc invariable.*